Spectacles à venir



© Robbrecht Desmet

Music Hole

Danse

Steven Michel
Mar. 3 nov. 2026

Le chorégraphe Steven Michel explore une danse traversée d'échos, de voix et de visions. Un voyage sensoriel et subliminal dans notre psyché et nos croyances, subtilement mâtiné d'espièglerie et de références au cinéma fantastique.

MAR. 3 NOV. **20H30**

PETITE SALLE

DURÉE 1H



© MarcDomage

En même temps

Danse

Olivia Grandville
13-14 jan. 2027

Synonymes de partage et de joie commune, les danses de groupe sont très présentes sur les plateaux, dans l'espace public et sur les réseaux sociaux. L'unisson est désormais entré dans l'ère du 2.0 ! Après *Débandade* où elle interrogeait l'essence de la masculinité, Olivia Grandville mène l'enquête sur ce que raconte cette puissance d'adhésion que génère la synchronicité, et sur son pouvoir de viralité.

MER. 13 JAN. **20H30**
JEU. 14 JAN. **19H**

GRANDE SALLE

DURÉE 1H15 ENV.

→Atelier inclusif de pratique artistique le mer. 13 jan.

→Représentation en audiodescription et visite tactile du décor le jeu. 14 jan.

Bonlieu Scène nationale remercie les Mécènes actuels de son Club Création



© Blandine Soulage

Bal clandestin

Danse Musique

Aïcha M'Barek, Hafiz Dhaou

→ DJ set gratuit à l'issue de la représentation

→ Gilets vibrants à disposition des personnes malentendantes et sourdes, en partenariat avec Le Brise Glace
Renseignements et inscriptions :
publics@bonlieu-annecy.com

Bonlieu Scène nationale Annecy

16 oct.
→ 17 oct. 2026

Notre volonté dans ce nouveau projet est de partir de l'individu, du corps dansé, dans sa diversité mais surtout dans son histoire, pour créer les conditions de sa libération dans un mouvement collectif.

Dans une société libérale, où il semble possible de devenir qui l'on veut, d'appartenir à de multiples communautés d'intérêts, est-il possible d'être simplement ce que l'on est ?

Nous avions envie d'évoquer la censure, mais en particulier l'autocensure, celle que l'on s'impose en raison des injonctions.

La plus intime, qui n'en est pas moins politique. Et de la traiter par son contraire. Nous avions envie de faire l'apologie de la clandestinité vécue par chacun d'entre nous à un moment de sa vie et qui emprisonne le mouvement : pourquoi est-ce que je ne me sens pas ou plus légitime ni autorisé à être là ? Pourquoi est-ce que je ne me sens plus autorisé à appartenir à ce corps ?

Notre aspiration est de donner au plus grand nombre la possibilité de raconter par le corps et la musique sa propre histoire, sa propre danse pour la donner à l'autre dans un espace que seul permet le *Bal clandestin*. Autrement dit pour nous, une convocation de l'ailleurs de chacun qui se transmet à l'autre, aux autres. Un parcours dans lequel chacun peut projeter sa propre histoire.

De ce rassemblement, de cette mise en commun de tous nos récits, qu'allons-nous faire émerger ? Les conditions pour libérer les corps en face de nous : le corps danseur quel qu'il soit mais aussi le corps spectateur en assumant la minorité pour écrire un futur commun.

Aïcha M'Barek et Hafiz Dhaou

La presse en parle

« Cette chorégraphie pour six puis huit, puis mille danseurs, deux DJ et un éclairagiste night-clubeur, est à la fois généreuse et inquiétante, comme peut l'être la clandestinité. Elle passe du noir au rouge. Les DJ malicieux troublent les pistes et lancent le game wd'une danse à la fois libre et très écrite, avec des exploits corporels, des emprunts au hip-hop, à la danse classique ou de salon… [...] Toute en ruptures, cette pièce secoue les lignes, rend visibles les différences, montre le monde tel qu'il est et non pas tel qu'on le rêve… Primitivement, en préparant ce spectacle, les deux chorégraphes voulaient faire l'apologie de la clandestinité, et c'est surtout celle du non-sens de se cacher qu'ils ont réussi à faire. Ce n'est pas un hasard si ces deux artistes, nés dans un pays arabo-musulman encore sous le joug de dictateurs autocrates, sont passés maîtres dans l'art de dévoiler ce que nous aimerions cacher. »
– Inferno, nov. 2026

VEN. 16 OCT. **20H30**
SAM. 17 OCT. **19H**

GRANDE SALLE

DURÉE 1H30

Chorégraphie, scénographie
Aïcha M'Barek, Hafiz Dhaou
Création lumière Xavier Lazarini
assisté par Jacques Henri Bidermann et Jerome Deschamps
Univers sonore Hafiz Dhaou
Composition Heythem Achour alias Ogra, Mehdi Ahmadi alias Cali Kula
Musique live Mehdi Ahmadi alias Cali Kula
Percussion Amine Nouri Alias NURI
Costume Aïcha M'Barek
Régie Son Christophe Zurfluh
Chargée de production Anaïs Taveau
Remerciements chaleureux à toute l'équipe de l'Espace des Arts , la médiation et les équipes techniques, Maison de la danse et Viadanse

Avec Johanna Monadonnet, Stéphanie Pignion, Sakiko Oishi, Fabio Dolce, Aristide Desfrères, Bastien Roux, Hafiz Dhaou

Remerciements particuliers à Hèla Fattoumi et Éric Lamoureux pour le prêt du matériel technique ainsi qu'à la mobilisation des complices de Lyon 8, le 8e festival de MAD, de ViaDanse à Belfort et à Chalon-sur-Saône.

Production CHATHA
Coproduction Espace des Arts – Scène nationale de Chalon-sur-Saône, Maison de la Danse de Lyon, Pôle européen de création – CCN Viadanse de Belfort (direction Héla Fattoumi et Éric Lamoureux), dans le cadre du dispositif « Accueil Studio », et Studio Chatha, Lyon 8e

Aïcha M'Barek et Hafiz Dhaou sont nommés au grade de chevalière et chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres par Madame Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, à l'été 2023. Ils sont aujourd'hui artistes associés à l'Espace des Arts, Scène nationale de Chalon-sur-Saône, depuis 2020. Ils dirigent le studio CHATHA, un lieu de 300 m² au cœur du 8e arrondissement à Lyon.

CHATHA CIE est conventionnée par le ministère de la Culture et de la Communication – DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, par la Ville de Lyon. Elle reçoit le soutien de l'Institut français et de l'Institut français / Ville de Lyon pour ses projets à l'étranger.

AÏCHA M'BAREK, HAFIZ DHAOU

En 2011 et 2012, Aïcha M'Barek et Hafiz Dhaou sont nommés directeurs artistiques du festival Les Rencontres chorégraphiques de Carthage – Tunis, capitale de la danse. Ils se voient aussi confier plusieurs cartes blanches au Mucem – Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille, ainsi qu'au Kampnagel à Hambourg, et à Limoges, au Festival des Francophonies en Limousin. Ils collaborent au symposium Dewan en Jordanie, intègrent tous deux le comité d'orientation de l'Institut français à Paris pour la triennale « Danse l'Afrique danse » jusqu'en 2025. Les deux chorégraphes ont été artistes associés de 2011 à 2013 au Théâtre Louis Aragon à Tremblay-en-France et à la Maison de la Danse de Lyon en 2014 ; en résidence longue à Bonlieu Scène nationale Annecy, au Moussem Nomadisch Kunstencentrum à Anvers puis à Bruxelles. De 2016 à 2018, ils ont été artistes associés à Viadanse, au CCN de Belfort Franche-Comté, avec lequel ils ont mené le projet participatif *Les Planeurs* en partenariat avec la Scène nationale Les 2 Scènes à Besançon.
Ils sont aujourd'hui artistes associés à l'Espace des Arts, Scène nationale de Chalon-sur-Saône. Depuis 2020, ils dirigent le studio CHATHA, un lieu de 300 m² au cœur du 8e arrondissement de Lyon, à 400 m de la Maison de la Danse de Lyon. Ils sont nommés au grade de chevalière et chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres par Madame Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, à l'été 2023.

L'association Bonlieu Scène nationale Annecy est subventionnée par